



VERSAILLES

Porchefontaine

Conseil de quartier

Conseil du mardi 14 septembre 2021

COMPTE-RENDU

Étaient présents :

Président : Pierre Arnaud

Vice-présidente : Martine Schmit

Elus municipaux : Renaud Anzieu, Michel Lefèvre, Stéphanie Lescar

Collège des habitants

Roberto Bellucci, Sabine des Roseaux, Etienne Durand-Viel, Francis Flamand, Thien Anh Lam, Jean-Claude Séguier, Frédéric Tokatlian

Collège des associations

Brice Berthe, Gaëlle Boix-Betheuil, Michel Carré, Anne-Laure Formento, Marc Meyer, Marie-Noëlle Roger, Hélène Schützenberger, Geneviève Silvestre, Chantal Simian,

Personnes nommées

Alain Bonnaud, Antoine Divan, Virginie Dubois, Philippe Mezzadri, Catherine Mordant, Francis Naudin

Invités : Isabelle Thomas, Directrice de la maison de quartier

Excusés : Pierre-Jean Airaud, Emmanuelle Broquard-Lelaidier, Marie-Christine Claraz, Nicolas Fouquet, Margaux Honnet, Nicolas Jehl, Guillemette Millière, Arnaud Poulain, Jean-Marc Vincent

La réunion a lieu en salle 21, maison de quartier de Porchefontaine.

Mairie de Versailles – Cabinet du Maire

Référence à rappeler : - Affaire suivie par : Pierre ARNAUD et Martine SCHMIT

Tél. : 01 30 97 80 12 - Fax : 01 30 97 80 11

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

1. Approbation du compte rendu de la séance du 18 mai

Le CR du 29 juin est approuvé à l'unanimité.

2. Parc forestier des Nouettes

Comme suite aux propositions de la ville, exposées lors de la séance du 29 juin dernier, la commission « espaces verts » a préparé un document « Que souhaitons-nous pour le parc des Nouettes » exprimant les souhaits du conseil pour ce parc si précieux pour l'équilibre de notre quartier. Francis Naudin en fait l'exposé, soulignant son caractère de parc forestier versus forêt, dont les principaux points forts, approuvés par les conseillers de quartier, sont :

- Réparation du grillage
- Restauration de l'aire de jeu côté fontaine, avec jeux adaptés (en bois), et pérennisation du trampoline
- Possibilité de maintenir un espace restreint en herbe haute au titre de la biodiversité
- Nécessité de panneaux pédagogiques (biodiversité, fontaine, bon usage du trampoline ou des jeux).

Le document exprimant les souhaits du conseil sera transmis aux élus et services par le Président après la réunion (il est joint au présent compte-rendu en version définitive).

Le Conseil espère une action rapide de la ville, après plusieurs années d'attente de la population pour la bonne remise en état de ce parc.

3. Commission circulation

- Avis sur le diagnostic rue Rémont présenté le 29 juin : le Conseil approuve les nombreuses mesures identifiées par la commission pour diminuer le flux de véhicules, ralentir la vitesse et sécuriser les traversées piétonnes. Le document sera soumis à l'appréciation des services techniques dans les prochains jours.
- Signalétique aux entrées de quartier : à l'aide d'un reportage photographique projeté en séance, Michel Carré expose certains constats (manque de clarté, absence, voire incohérence de la signalétique en certains points et propose des améliorations. Il est souhaité notamment que des rappels « zone 30 » soient faits.
- Radar pédagogique : un radar installé rue de l'Etang a provoqué l'étonnement car il s'agit d'une rue très calme. Il s'avère que le service voirie a décidé cette installation très momentanée suite à la réclamation d'un riverain. Le Conseil de quartier souhaiterait pouvoir formuler un avis en pareil cas, et suggérera au Service de positionner le radar pédagogique mobile successivement en différents points des axes Le Coz, Sarraut, Rémont et avenue de Porchefontaine.
- Mise en place de comptages à l'entrée de Porchefontaine : les flux de circulation semblant revenus à la normale, le Conseil suggère que les comptages envisagés soient mis en œuvre par le service, à l'entrée mais aussi à l'intérieur du quartier, de façon à bien mesurer la répartition des flux entre les axes et notamment entre Rémont et Le Coz.

4. Commission transition écologique

- Extinction nocturne de l'éclairage public : Hélène Schutzenberger présente l'intérêt de l'extinction nocturne de l'éclairage public en ville, à savoir la protection de la biodiversité (insectes, chauves-souris ...), la santé (sommeil humain), l'économie d'énergie et l'observation du ciel. La commission suggère de proposer à la municipalité un essai d'extinction de l'éclairage à Porchefontaine entre 1h et 5h du matin pour une durée-test de 4 mois.

Les conseillers réagissent en s'inquiétant de la sécurité en l'absence d'éclairage, notamment pour les jeunes qui rentrent tard. Autres questions posées : l'impact régional (intérêt si les voisins de la banlieue ne bougent pas aussi ?), la cohérence avec les horaires de bus, la pertinence d'un système d'éclairage à déclenchement automatique, la possibilité de garder certains points lumineux allumés.

Un premier échange avec les services de la ville sur ce sujet sera sollicité notamment sur la faisabilité technique d'un tel projet d'extinction.

Le Conseil rendra éventuellement un avis sur cette question lors d'une séance ultérieure.

- Compost à la maison de quartier : la commission coopère avec la direction de la maison de quartier pour la mise en place d'un composteur ouvert aux habitants, et ses règles d'usage.

5. Animation – Communication – lien social – Vie quotidienne

Margaux Honnet reprend l'animation de cette commission mais est actuellement en congé maternité. Thien Anh Lam présente en séance quelques réflexions de la commission :

- Délimiter ses sujets prioritaires, le périmètre de la commission étant large.
- Identifier les thématiques prioritaires des habitants : pourquoi pas s'inspirer de l'enquête du quartier des Chantiers ?
- Trouver et réaliser des supports de communication pour le Conseil de quartier, en cohérence avec la charte graphique de la ville, et en tenant compte de ce qui existe déjà
- Organiser un évènement visant à créer du lien social intergénérationnel dans le quartier.

Sur ce dernier point, le Conseil suggère à la commission, plutôt que de créer un nouvel évènement, de soutenir la remise en place d'évènements existants mais suspendus à cause de la pandémie, comme le Bal Lamôme, le vide-grenier ou la Foire aux plantes.

La commission se réunira avant le prochain conseil prévu le 23 novembre. Lors de la prochaine réunion, la commission prendra une photo de chaque conseiller pour le trombinoscope, à partir de 20h00.

6. Questions diverses

- Armoires télécom et petit mobilier urbain dégradés : à l'initiative du maire, un relevé est demandé dans chaque quartier, avec photo, de tous ces petits mobiliers souvent inesthétiques, détériorés, mal implantés, voire dangereux, parfois abandonnés... La mairie les fera supprimer autant que possible et en chargerait les opérateurs. Pour notre quartier, Philippe Mezzadri veut bien recevoir et rassembler les envois de chacun.

- **Calendrier 2021-2022 des réunions de conseil de quartier :**

- **Mardi 23 novembre 2021**
- **Mercredi 26 janvier 2022**
- **Mardi 29 mars 2022**
- **Mercredi 1er juin 2022**
- **Mardi 28 juin 2022**
- **Mercredi 21 septembre 2022**

Les réunions se déroulent en salle 21 à la maison de quartier de 20h30 à 22h30, sauf indication contraire.

- **Réunion exceptionnelle** ou supplémentaire, en présence du Maire sur le thème de l'urbanisme. Date prévue vers le 15 novembre, mais sera décalée s'il souhaite la lier à l'ouverture de la maison de santé (fin 2021 / début 2022 ?).

- **Permanences du conseil de quartier :**

- Elles se tiennent place du marché à la belle saison, et à la maison de quartier en hiver. Une oriflamme et une table sont disponibles en mairie au secrétariat des élus
- Les conseillers souhaitent disposer de flyers, d'une oriflamme avec le logo de Porchefontaine, voire un panneau expliquant les actions de l'année. La commission « animation-communication » fera des propositions en ce sens.
- Le calendrier des participants jusqu'à l'été 2022 est à établir. Pierre Arnaud lancera un « Doodle » à cet effet. Il souhaite que chaque conseiller participe au moins à une permanence chaque année. Celles-ci ont lieu le deuxième samedi de chaque mois de 10h30 à 12h00.

Fin de la séance à 22h50.

Que souhaitons nous pour le parc des Nouettes ?

Conseil de quartier de Porchefontaine
Commission Espaces verts

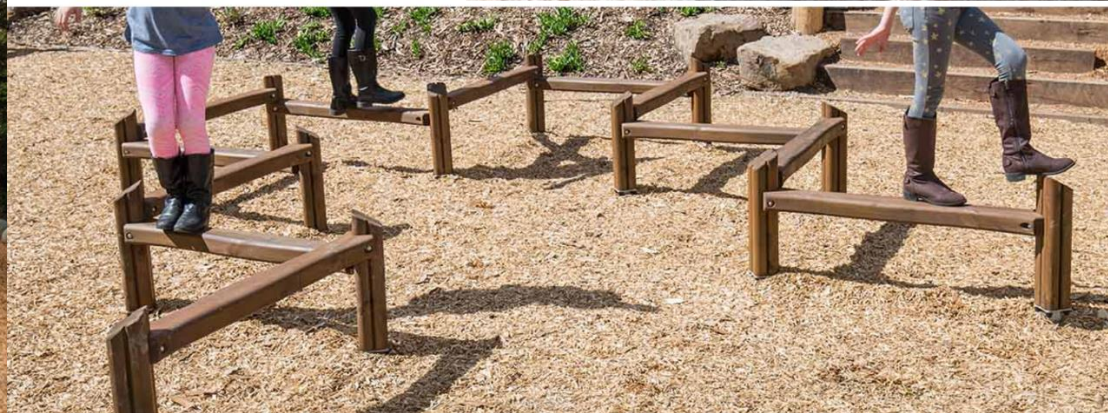
Claire, Virginie, Hélène, Gaelle, Philippe, Renaud, Francis

Quelques principes :

- Le parc des Nouettes est un Parc forestier ayant le label « Ecojardin », mais cela reste un parc, ce n'est pas la forêt.
- Cet espace intermédiaire doit être un espace ludique et éducatif, destiné à tous , mais permettant aux enfants de découvrir la forêt et l'autonomie dans le cadre d'un espace clos plus sécurisé que la forêt.
- Il doit respecter la biodiversité et contribuer à y éduquer.
- Il fait partie du patrimoine du quartier et nous souhaitons le maintien de son niveau d'activité/équipement: les 2 zones de jeux équipées , le trampoline , les tables de ping-pong et de piquenique, les bancs, et nous aimerions quelques compléments.

Nos demandes (1/3)

- Remise en état de la clôture sur la totalité de son périmètre.
 - remonter/réparer le grillage affaissé et combler les trous
 - Voir ONF pour couper les troncs tombés sur grillage et remettre en état le chemin autour de la grille EST
- Maintien de la zone de jeux près de l'entrée « Camping », qui reste cependant froide l'hiver, (ombre des troncs d'arbres avec soleil rasant)
- Remise en état de la zone de jeux près de la fontaine des Nouettes, très prisée en hiver et mi-saison car plus abritée et ensoleillée :
 - Remise en état des gradins, qui servent de théâtre de verdure, d'assises et de jeu, pour les groupes et familles
 - Rééquipement de la zone de jeux plane/horizontale (ateliers à faire avec Services Techniques) :
 - soit structure en bois naturel (idem années 90, ou type cabane perchée)
 - soit plusieurs jeux, éventuellement sous forme de parcours,





Nos demandes (2/3)

- Maintenir le trampoline:
 - Élément important du parc, car :
 - permettant l'apprentissage du partage de l'activité (faire ensemble) ou du temps entre les différentes capacités.
 - Utilisable à son niveau par tous les enfants, y compris tout petits et handicapés...
 - Entretien, puis à terme, remplacement à l'identique ou équivalent:
 - Ajouter à proximité quelques billes de bois plantées verticalement pour faire des exercices d'équilibre en attendant son tour
- Biodiversité:
 - Poursuivre une coupe différenciée de l'herbe, étant entendu que les zones propices aux jeux de ballon et celles à proximité des équipements doivent nécessairement être coupées. Les zones maintenues en herbes hautes seront localisées et minoritaires
 - Remettre en place des panneaux d'explications/communication sur la biodiversité
 - Afin d'encourager l'observation, identifier sur une carte les zones non coupées, les troncs d'arbres au sol, l'hôtel à insectes, le Ru...(montrer que ce n'est pas du laisser-aller, mais que c'est maîtrisé...)

Nos demandes (3/3)

- Mettre en place un panneau explicatif sur la fontaine (historique, et pas de bouts de bois dans le tuyau)
- Compléments:
 - Ajouter quelques tables de piquenique au Sud et Sud-ouest de la fontaine et dans la partie haute où il y a des bancs/poubelles
 - Ajouter quelques bancs (comme dans le passé) autour des jeux près de la fontaine
 - Envisager la mise en place de toilettes sèches
 - Envisager une zone jeu de boules
 - Envisager un abri ouvert (comme dans le passé) pour abriter les petits en cas d'orage
 - Envisager des Accroche/supports vélos
- Le règlement affiché est le même que celui de tous les parcs de la ville, il devrait être adapté au statut de parc forestier.
- Contribution de la commission aux différents panneaux et aux choix des équipements et Echéancier à discuter
- Demander à l'ONF la remise en état le chemin d'accès derrière CHV